



Département des Pyrénées-Atlantiques
Commune de BILLÈRE

Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 064-216401299-20260916-20260901-DE



Délibération n° 2026-09-01

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BILLÈRE

SÉANCE DU MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six le 16 septembre à 18 heures 30, le Conseil municipal de Billère s'est réuni à l'auditorium de la médiathèque d'Este, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Arnaud JACOTTIN, Maire, en session ordinaire.

Date d'envoi de la convocation :
10/09/2026
Date d'affichage :
10/09/2026

Nombre de membres :
Afférents : 33
Présents : 23
Qui ont pris part au vote : 32

Votes :
Pour : PREND ACTE
Contre : 0
Abstentions : 0

Présents : M. JACOTTIN, M. OCHEM, Mme LÉTENDART, M. MAZODIER, M. BAYSSAC, Mme FRANCO, Mme FERRER, M. HULOT, Mme LOURAU, Mme LACASSY-BADOC, M. PIERRE, M. TALAALOUT, Mme DE BOISSEZON, Mme SCHIANO, M. CREDOZ, Mme CAMINADE, Mme DIOP, M. CENTO, Mme BOGNARD BELLOCQ, M. DEFASNE, Mme FLOUS, M. BOURSE, Mme RABEH.

Absents excusés : Mme MATHIEU-LESCLAUX, Mme DELAS, M. CABANES, M. PRADERE, Mme HAUSEN MIZOGUCHI, M. MAUBOULES, M. CASAS, M. ESCUDÉ, M. LACROUTS, Mme LABORDE.

Pouvoirs : Mme MATHIEU-LESCLAUX à M. JACOTTIN, Mme DELAS à M. MAZODIER, M. CABANES à Mme LÉTENDART, M. PRADERE à M. OCHEM, Mme HAUSEN MIZOGUCHI à Mme CAMINADE, M. MAUBOULES à M. BAYSSAC, M. CASAS à M. CREDOZ, M. LACROUTS à Mme BOGNARD BELLOCQ, Mme LABORDE à M. BOURSE.

Secrétaire de séance : Mme Christine FERRER

N° 2026-09-01

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

RAPPORTEUR : Monsieur le maire

Conformément à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et en application de la délibération N° 2026.03.04 du 20 mars 2026, Monsieur le Maire rend compte des décisions prises à savoir :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

- Décision N°64140 AG 2026 002
Achat de places à la SAS Pau Billère Handball – Saison sportive 2026-2027

FINANCES :

- Décision N°64140 FINANCES 20260611
Cession tracteur espaces verts

- Décision N°64140 FINANCES 20260622
Mise en place d'entrées gratuites à l'espace aquatique Emeline PIERRE dans le cadre de vigilances canicule orange et rouge
- Décision N°64140 FINANCES 20260625
Cession Macbook Air 13" Apple M1
- Décision N°64140 FINANCES 20251001
Fixation du montant de la redevance pour occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz au titre de l'année 2026
- Décision N°64140 REGIE 2025 014
Décision portant actualisation de la création de la régie d'avances du secteur administratif pour le règlement de dépenses d'un faible montant
- Décision N°64140 FINANCES 20260107B
Mise en place d'une redevance pour occupation privative du domaine public communal au profit de l'association AABSO (Association des Antiquaires du Sud-Ouest)
- Décision N°64140 FINANCES 20260107
Mise en place d'une redevance pour occupation privative d'un équipement communal
- Décision N°6414020260803
Décision fixant les conditions et autorisant la signature du prêt en matière de financement 2026

URBANISME :

- Décision de non-préemption d'un terrain situé au 6 rue des Fougères appartenant à Mme PETRIAT (Veuve LAMAZOU)
- Décision de non-préemption d'un appartement situé au 49 rue Guynemer appartenant à Mme MOUNAC Claudine, M. MOUNAC Bruno et M. MOUNAC Paul
- Décision de non-préemption d'une maison à usage d'habitation avec jardin attenant situés au 7 rue bouton d'Or appartenant à M. AUGÉ Jean-Christophe et Mme GALAS Marie
- Décision de non-préemption d'une maison à usage d'habitation située au 35 bis Avenue du Tonkin appartenant à M. ITEY Laurent
- Décision de non-préemption d'un pavillon de type F4 avec jardin situés au 1 rue Guynemer appartenant à Mme ZANARDI Félicie
- Décision de non-préemption d'une maison à usage d'habitation située au 51 Avenue Bellevue appartenant à Mme RAUZAN Muriel et M. RAUZAN Eric
- Décision de non-préemption d'une maison à usage d'habitation située au 14 impasse clos Henri appartenant à M. JEAN Romain et son épouse GIMENES Nathalie
- Décision de non-préemption d'une maison à usage d'habitation située au 14 rue du Puymorens appartenant à M. et Mme PINOTEAU Jean-Jacques et Mireille
- Décision de non-préemption d'une maison à usage d'habitation avec combles, garages et jardin situés au 32 rue des Courreaux appartenant à Mmes DESREUMAUX Olivia Georgette Jeanne et Mme DESREUMAUX Séverine Lucie Henriette

- Décision de non-préemption d'une maison à usage d'habitation avec deux garages, terrain à usage de cour et jardin situés au 20 rue des Rosiers appartenant à M. et Mmes FORSANS Thierry, Alice, Blandine, Xavier, Marie-Liloye, Justin, Amandine et Lucy
- Décision de non-préemption d'une maison à usage d'habitation située au 8 rue du Paradou appartenant à Mme CHAVES Coralie
- Décision de non-préemption d'une maison à usage d'habitation située au 6 rue des Prés appartenant à M. LECOQ Benjamin et Mme LATAPIE Stéphanie,
- Décision de non-préemption d'une maison à usage d'habitation située au 12 rue du Lys appartenant à Mme ABADIE Lucie, Mme LE BARILLIER Marine, M. LE BARILLIER Yann
- Décision de non-préemption d'une villa située au 60-61 rue du Lacaou appartenant à M. GOBERT Clément et Mme LASSERRE Alexia

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- 1-Recours administratif gracieux auprès des services de la Ville de Billère
- 2-Recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau

Délibération rendue exécutoire
après transmission à la Préfecture le :
Mise en ligne sur le site internet le :

Fait et délibéré à BILLERE,
les jour, mois et an que dessus
et ont signé les membres présents,

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,
Arnaud JACOTTIN



